

EXPLORATION PÉTROLIÈRE

la Côte d'Ivoire signe huit contrats de partage de production avec PETROBRAS

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **17 sept. 2026 à 20:01**



L'État ivoirien et le groupe brésilien PETROBRAS ont signé, jeudi 17 septembre 2026 à Abidjan, huit Contrats de Partage de Production (CPP) portant sur des blocs offshore situés dans la partie ouest du bassin sédimentaire ivoirien. Le programme prévoit notamment plus de 250 milliards de FCFA d'investissements initiaux et au moins huit forages en eaux très profondes.

La Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans l'exploration de son potentiel pétrolier. Huit Contrats de Partage de Production (CPP) ont été signés jeudi à Abidjan entre l'État ivoirien, PETROBRAS et la société nationale PETROCI Holding.

Les contrats portent sur les blocs offshore **CI-513, CI-600, CI-601, CI-602, CI-603, CI-605, CI-701 et CI-702**, situés dans la partie occidentale du bassin sédimentaire ivoirien. Selon les informations communiquées par le gouvernement ivoirien et PETROBRAS, ces huit périmètres représentent environ **34 000 km²**.

La cérémonie de signature s'est tenue au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, en présence notamment du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, **Mamadou Sangafowa-Coulibaly**, du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, **Adama Coulibaly**, ainsi que des responsables de PETROCI et de PETROBRAS.

Plus de 250 milliards FCFA pour la première phase

Le programme d'exploration prévoit, dans un premier temps, **plus de 250 milliards de FCFA d'investissements**. D'après le gouvernement ivoirien, ces ressources doivent notamment servir à l'acquisition de données sismiques de dernière génération et à la réalisation d'au moins huit forages en eaux très profondes.

Les blocs concernés présentent des profondeurs d'eau comprises entre **1 500 et 4 000 mètres**, selon les informations communiquées lors de la signature. Le programme prévoit également l'acquisition de **4 491 km² de données sismiques 3D**, ainsi que des opérations de forage au cours des différentes périodes contractuelles.

La première période des contrats doit notamment être consacrée au retraitement et à l'interprétation des données sismiques existantes ainsi qu'aux études géologiques. Les phases suivantes comprennent de nouvelles acquisitions sismiques et des forages d'exploration.

PETROBRAS opérateur avec 90 % de participation

Dans le cadre de ces contrats, **PETROBRAS, à travers sa filiale Petrobras Netherlands B.V., détient une participation de 90 % et assure le rôle d'opérateur**. La société nationale ivoirienne **PETROCI Holding détient les 10 % restants**.

Les contrats prévoient également un **bonus de signature global de 24 millions de dollars**, selon les informations rapportées lors de la cérémonie. PETROCI dispose par ailleurs d'une option payante lui permettant d'acquérir une participation supplémentaire de 15 %, ce qui pourrait porter sa participation à 25 % en cas de découverte

commerciale.

Concernant le partage de la production, le gouvernement ivoirien indique que les mécanismes prévus attribuent **62,5 % à la partie ivoirienne et 37,5 % à PETROBRAS**, après récupération des coûts, conformément aux dispositions des contrats.

Une signature préparée depuis 2025

La conclusion de ces contrats intervient après plusieurs mois de négociations.

En juin 2025, le gouvernement ivoirien avait annoncé l'ouverture de discussions avec PETROBRAS concernant plusieurs blocs situés dans l'ouest du bassin sédimentaire. Le processus avait notamment été précédé par la promotion du bassin ivoirien auprès d'investisseurs internationaux.

Selon l’Agence de presse africaine (APA), PETROBRAS avait officiellement manifesté son intérêt pour ces blocs le **30 mai 2025**. Le Conseil des ministres ivoirien avait ensuite validé, le **3 juin 2026**, la conclusion de huit contrats de partage de production avec le groupe brésilien.

Le bassin sédimentaire ivoirien davantage couvert

Avec l'attribution de ces huit nouveaux blocs, le gouvernement ivoirien indique que le taux d'occupation du bassin sédimentaire national atteint désormais **75 %**, soit environ **63 000 km²** couverts par des activités de production, d'évaluation ou d'exploration.

Pour PETROBRAS, cette opération s'inscrit dans une stratégie d'exploration de nouvelles frontières pétrolières et gazières. La compagnie brésilienne explique que les caractéristiques géologiques de certaines zones ivoiriennes présentent des similitudes avec celles de bassins sédimentaires exploités au Brésil.

La signature de ces huit CPP ouvre désormais la phase opérationnelle du programme d'exploration. Les prochaines étapes porteront notamment sur les études géologiques et géophysiques, l'acquisition et l'analyse des données sismiques ainsi que les futurs forages destinés à déterminer le potentiel des différents blocs.

Sources : Gouvernement de Côte d’Ivoire, PETROBRAS, Agence de presse africaine (APA), Reuters.

PUBLICITÉ


LOCAL NEWS AFRICA
Actualités, analyses, reportages et décryptaages sur le développement.